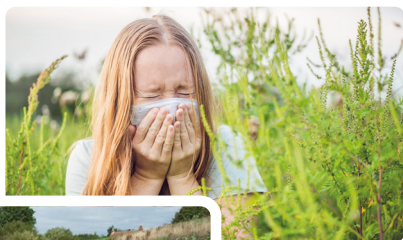


Saviez-vous que les plantes exotiques envahissantes représentent une menace sérieuse pour notre biodiversité?

Les plantes exotiques... Elles ont tout pour plaire. Cependant, quelques-unes d'entre elles peuvent proliférer, menacer notre biodiversité et porter atteinte à notre santé.

Après s'être échappées des jardins et des espaces verts, les plantes exotiques envahissantes partent à l'assaut des milieux naturels, où elles éliminent les plantes locales, altèrent les écosystèmes et étouffent les plans d'eau.



Les populations de plantes exotiques envahissantes sont difficiles à maîtriser et leur gestion est souvent très laborieuse.

Chacun peut toutefois agir pour prévenir ces différents dommages.



Qu'en est-il des plantes de bassins ou d'aquarium ?

Les plantes aquatiques ont souvent un potentiel invasif plus élevé que les plantes terrestres et sont particulièrement dommageables pour l'environnement. Elles méritent donc de faire l'objet d'une attention toute particulière. Evitons à tout prix de nous défaire de plantes provenant d'aquariums ou de bassin de jardin dans la nature !

E.R. : Bénédicte HEINDRICHS, Directrice générale, Avenue Prince de Liège 15 à 5100 Jambes. ID/2024/1802/90

Pour tout savoir sur les espèces exotiques envahissantes :



**Wallonie
service public
SPW**

<https://stopenvahissantes.be>



**STOP AUX PLANTES
EXOTIQUES
ENVAHISSANTES**

EDIWALL



Pourquoi être prudent avant de planter des espèces exotiques ?

Planter des espèces exotiques sans se renseigner sur leur potentiel invasif éventuel peut compliquer l'entretien des espaces verts et nuire à l'environnement.



Pour limiter ces risques, choisissez des plantes locales ou non envahissantes. Avant d'introduire des espèces exotiques, il est important de se renseigner sur leurs caractéristiques et leur potentiel invasif éventuel auprès de vendeurs spécialisés ou sur notre site internet.

Préférez des alternatives locales ou non envahissantes

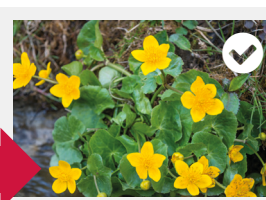
L'usage de certaines plantes exotiques envahissantes est réglementé afin de limiter les nuisances qu'elles peuvent provoquer. Le personnel des jardinerie est en mesure de vous proposer de nombreuses plantes alternatives beaucoup moins envahissantes mais tout aussi attrayantes.

41 PLANTES PRÉOCCUPANTES POUR L'UNION

Le commerce, l'échange, la plantation et la culture de ces plantes sont formellement interdits dans toute l'Union européenne. Leur propagation vers les propriétés voisines doit aussi être évitée.



JUSSIE À GRANDES FLEURS



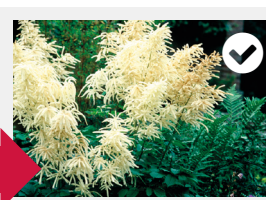
POPULAGE DES MARAIS

43 PLANTES PRÉOCCUPANTES POUR LA WALLONIE

Parmi celles-ci, certaines espèces font l'objet d'une interdiction de plantation sur tout le territoire wallon tandis que d'autres ne peuvent plus être plantées à proximité des réserves naturelles et des cours d'eau.



RENOUÉE DU JAPON



BARBE DE BOUC

Pourquoi ne faut-il pas se débarrasser dans la nature des déchets verts provenant de l'entretien des jardins et des pièces d'eau ?

Éliminer les résidus de plantes ne s'improvise pas ! Les plantes exotiques envahissantes sont en effet capables de se régénérer à partir de graines ou de se bouturer à partir de petits morceaux de tiges ou de fragments de racines. Elles peuvent ainsi partir à la conquête de nombreux milieux.

ALORS, COMMENT S'EN DÉBARRASSER ?



Ne jamais se débarrasser de déchets verts dans la nature

Le matériel végétal (fleurs, tiges, feuilles, racines...) issu de l'entretien des jardins, des pièces d'eau et des aquariums ne peut jamais être abandonné dans la nature.

Composter au jardin

Les composts domestiques permettent de détruire les tiges et les feuilles de la plupart des plantes, mais pas toujours les organes plus résistants à la chaleur comme les graines et les organes souterrains.



Recyparc pour une élimination sûre

Les plantes en graines, les racines et toutes les repousses qui se développent dans votre compost de jardin peuvent être évacuées au recyparc. Cette filière peut aussi être utilisée pour éliminer tous vos déchets verts si vous ne disposez pas de compost à la maison.